

SÉRIE DE POLICY BRIEFS DU PROJET GROW AFRIQUE DE L'OUEST



La prise en charge de la petite enfance, un maillon essentiel de la chaîne d'intervention pour l'autonomisation des femmes au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire

RÉSUMÉ

Les services de prise en charge de la petite enfance répondent à des besoins fondamentaux d'éducation préscolaire et de soutien aux femmes dans les zones défavorisées du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire. Bien que des progrès aient été réalisés dans l'extension de ces services, l'offre reste insuffisante, concentrée dans certaines régions et coûteuse pour les ménages vulnérables. Ce Policy Brief examine l'impact de ces services sur l'autonomisation des femmes, en identifiant les contraintes socio-économiques et culturelles à l'accès. Il propose des recommandations pour renforcer l'efficacité des politiques d'expansion de ces services.

POINTS SAILLANTS

- Les structures de prise en charge de la petite enfance contribuent à l'autonomisation des femmes en leur permettant d'accéder à des opportunités économiques tout en garantissant un développement cognitif et social aux enfants.
- L'accès aux services de garde encourage une collaboration accrue entre partenaires pour la prise en charge des enfants et renforce les liens familiaux, créant un environnement de soutien mutuel.
- Le manque d'infrastructures adaptées, la répartition géographique inégale et les coûts élevés et les perceptions culturelles sont des obstacles majeurs à l'accès des structures de prise en charge par les familles défavorisées.

INTRODUCTION

L'accès aux services de garde d'enfants est essentiel pour l'autonomisation des femmes, en particulier dans les zones défavorisées. En Afrique subsaharienne, les femmes participent au marché du travail à des taux inférieurs à ceux des hommes, notamment en raison des responsabilités domestiques et de la garde des enfants (Banque mondiale, 2020 ; OIT, 2018). Dans des pays comme la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, des disparités marquées dans l'accès à ces services limitent les possibilités d'emploi pour les femmes. Ce Policy Brief s'intéresse à la manière dont l'expansion des services de garde d'enfants peut contribuer à réduire ces disparités et soutenir les femmes dans leur parcours vers l'autonomie économique.

MÉTHODOLOGIE

Collecte de données et échantillon

Une étude exploratoire a été menée en 2021 par la CAPEC et le GRAAD avec l'appui du CRDI. En Côte d'Ivoire, 37 entretiens semi-directifs et 4 focus groups ont été réalisés, ciblant des acteurs institutionnels et des usagers de structures de garde dans plusieurs communes d'Abidjan, dont Adjamé, Bingerville, Cocody, Koumassi et Yopougon. Cette étude a permis de recueillir des témoignages sur les barrières d'accès aux services, leur impact sur la vie des femmes et le rôle des structures de garde dans les relations familiales.

Approche d'analyse

L'analyse qualitative a porté sur les contraintes économiques et sociales d'accès aux structures de garde, les impacts de la prise en charge de la petite enfance sur la participation des femmes au marché du travail et sur les relations familiales. En complément, une revue documentaire a permis d'étayer les résultats en les comparant aux données d'autres contextes et rapports institutionnels nationaux et internationaux.

RÉSULTATS PRINCIPAUX

Insuffisance de l'offre publique de services de garde

En Côte d'Ivoire, l'offre publique de structures de garde est composée de crèches, garderies, Centres de Prise en Charge de la Petite Enfance (CPPE), et Centres d'Action Communautaire pour la Petite Enfance (CACE). En 2020, on comptait 240 structures publiques pour toute la Côte d'Ivoire, insuffisantes pour répondre aux besoins croissants des familles. Cette offre est concentrée dans les régions du Sud, privant d'autres régions, comme le Cavally et le Guémon, de ces services essentiels. Au Burkina Faso, les Centres d'Eveil et d'Education Préscolaire (CEEP) et les structures communautaires Bissongo rencontrent des défis similaires, notamment en termes de financement et de disponibilité.

Coûts élevés et inégalité d'accès

Les coûts d'accès aux services de garde sont souvent prohibitifs pour les familles à faible revenu. En Côte d'Ivoire, les frais varient entre 25 000 et 72 000 FCFA dans les structures publiques et peuvent atteindre 200 000 FCFA dans les établissements privés. Ces coûts forcent de nombreux parents à privilégier la garde à domicile, ce qui réduit les opportunités économiques pour les femmes et limite le développement préscolaire des enfants.

Influence des perceptions socioculturelles

Certaines perceptions culturelles freinent l'utilisation des services de garde. Dans certaines communautés, les activités ludiques sont perçues comme non essentielles pour le développement

de l'enfant, et les parents préfèrent garder les enfants à domicile jusqu'à l'âge d'entrer en primaire. Cette méconnaissance des avantages éducatifs des services de garde constitue une barrière à leur adoption généralisée.

Impact sur les relations familiales et l'autonomisation des femmes

Les femmes ayant accès à des services de garde peuvent mieux s'engager dans des activités rémunératrices, ce qui renforce leur contribution

économique au sein du ménage et améliore leur pouvoir de négociation. Les entretiens révèlent également que l'accès aux services de garde encourage une collaboration accrue entre partenaires pour la prise en charge des enfants et renforce les liens familiaux, créant un environnement de soutien mutuel. Les structures de garde améliorent ainsi non seulement le développement de l'enfant, mais aussi la dynamique familiale et l'intégration sociale des femmes.

RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Renforcer l'offre de services de garde en milieu rural et urbain défavorisé

Augmentation des investissements publics : Les gouvernements doivent augmenter le financement pour la création de nouvelles structures de garde dans les régions mal desservies, en veillant à un accès équitable pour toutes les communautés.

Réduire les coûts d'accès pour les familles à faible revenu

Subventions ciblées et allègements fiscaux : Des subventions pour les ménages économiquement vulnérables et des incitations fiscales pour les prestataires privés pourraient réduire le fardeau financier des familles et encourager une plus grande fréquentation des services de garde.

Promouvoir des campagnes de sensibilisation sur les avantages des services de garde

Éducation communautaire : Mener des campagnes de sensibilisation sur les bénéfices cognitifs et sociaux des services de garde pour les enfants, ainsi que sur leur impact positif sur l'autonomie des femmes, afin de modifier les perceptions culturelles négatives et de susciter une adhésion communautaire.

Adapter les horaires des structures de garde aux besoins des femmes actives

Mise en place de cantines et de services de garde prolongés : Équiper les structures de cantines pour offrir des services continus de 8h à 16h, facilitant ainsi la participation des femmes au marché du travail et assurant un environnement d'apprentissage continu pour les enfants.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Banque mondiale (2020). Rapport 2020 sur la pauvreté et la prospérité partagée.
- Domínguez-Amorós, M., et al. (2021). Gender Gaps in Care Work: Evidence from Argentina, Chile, Spain, and Uruguay.
- OIT (2018). Prendre soin d'autrui : un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent.
- UNSTAT (2020). The World's Women 2020 – Trends and statistics.
- Seck, P. A., et al. (2021). Gendered impacts of COVID-19 in Asia and the Pacific: Early evidence on deepening socioeconomic inequalities.

IDENTITÉ DU PROJET

Nom du projet :

Impact des structures de garde d'enfants sur l'autonomisation des femmes au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire

Coordination :

Groupe de Recherche et d'Analyse Appliquées pour le Développement (GRAAD)
Cellule d'Analyse des Politiques Économiques du CIRES (CAPEC)

Durée : 2021 – 2024

Budget : 488 600 CAD

Pour plus d'informations

Dr Flaubert Mbiekop, Spécialiste de Programme Principal
Immeuble 2K Plaza, Route des Almadies, Dakar, Sénégal
P.O. Box 25121 CP10700 Dakar, Fann, Sénégal
Courriel : fmbiekop@crdi.ca

Série de Recherches GrOW Afrique de l'Ouest

Série de Recherches GrOW Afrique de l'Ouest La Série de recherches GrOW Afrique de l'Ouest regroupe des recherches sur l'autonomisation économique des femmes en Afrique de l'Ouest. Elle fournit une base conceptuelle et empirique pour l'élaboration de politiques. Cette série est coordonnée par le Consortium pour la Recherche Économique et Sociale (CRES) et publiée par le Forum pour l'Autonomisation Économique des Femmes en Afrique de l'Ouest (FAUEFAO- www.fauefao.org). www.cres-sn.org

Auteurs

Zalissa WANGA,
Gountiéni D. LANKOANDE

Financement : Le programme Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes (CEDEF Afrique de l'Ouest)/GrOW Afrique de l'Ouest, Accord de subvention du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) pour le projet no 109627 – 001.

PARTENAIRES



FAUEFAO



IDRC · CRDI

Canada